

E 2200 Paris 1/241

Der schweizerische Gesandte in Paris, Ch. Lardy, an den Vorsteher des Post- und Eisenbahndepartementes, J. Zemp

Kopie

S

Paris, 13 mars 1906

Ce matin j'ai reçu la visite de M. Jacquier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de France, qui m'a remis à Votre usage trois exemplaires du rapport qu'il a adressé à M. le Ministre des Travaux Publics sur les travaux du tunnel du Simplon, travaux qu'il a suivis pendant toute la durée de la construction.

M. Jacquier est Savoyard; il prend ces jours-ci sa retraite et va aller vivre à Thonon.

En me remettant son rapport, M. Jacquier m'a dit que, dans son opinion personnelle, les compétitions de toutes sortes qui s'agissent autour des lignes d'accès auraient pour conséquence que la France ne ferait rien du tout. Il a ajouté qu'on ferait bien à Berne d'envisager ces lignes d'accès non pas seulement au point de vue économique et financier, mais aussi au point de vue politique. Derrière la ligne de la Faucille il y a de la politique. A deux reprises, au siècle dernier, la Suisse a laissé échapper l'occasion d'annexer la Savoie; aujourd'hui c'est trop tard, elle est francisée et ne pourrait devenir suisse qu'à la suite d'une guerre franco-allemande où la France serait vaincue. D'autre part, Genève est la capitale commerciale et économique des zones. La France ne désire pas s'annexer Genève, mais il faudrait en arriver à régler définitivement les rapports de la Suisse avec la Savoie et faire disparaître les douaniers du canton de Genève, par exemple en faisant de ce canton une zone franche suisse et en faisant de tout ce bassin un pays sans douanes ou en cherchant une autre combinaison d'union douanière. Le Conseil fédéral devrait se pénétrer aussi de l'idée qu'il est nécessaire de faire quelque chose pour Genève. Les Genevois sont suisses et même les quarante mille Français de Genève ne demandent pas l'annexion de ce canton à la France, mais les choses marcheront mal tant que l'on ne sera pas arrivé à un règlement définitif des rapports de la Suisse avec la Savoie aux points de vue commercial et de la neutralité. Si on arrive à ce règlement, s'il n'y a plus de douanes à Genève, si on raccorde les deux gares de Genève, alors la question financière disparaît devant l'intérêt politique et la France pourra volontiers consacrer de grosses sommes à la Faucille tout en faisant des concessions pour le

passage d'une partie du trafic sur la rive nord du Léman et même en y ajoutant le Frasnè-Vallorbe par-dessus le marché. Le Conseil fédéral devrait se préoccuper de tout ce côté politique de l'affaire et éviter de trop mécontenter les Genevois quand même il peut compter sur l'amour de ceux-ci pour la Suisse.

J'ai écouté ce verbiage confus et informe sans m'engager dans la discussion et en remerciant le bon M. Jacquier, qui est le contraire d'un homme politique, des exemplaires de son rapport. Il a ajouté que puisqu'il était maintenant à la retraite, il résumerait peut-être dans une brochure ses vues politiques. Je ne veux retenir de cette conversation qu'un point, c'est l'impression de M. Jacquier qu'au fond la France ne fera actuellement rien pour améliorer les lignes d'accès du Simplon et qu'il y a du côté français de la politique là-derrrière¹.

1. *Am gleichen Tag leitete Lardy eine Warnung des PLM-Präsidenten Dervillé weiter, man solle in Bern auf den neuen französischen Botschafter, Paul Revoil, ein besonderes Augenmerk richten: Celui-ci est l'ami intime de l'ancien Consul général de France à Genève M. Regnault. Ces deux messieurs sont venus ensemble aux Voirons près Genève parler des lignes d'accès du Simplon à M. Dervillé. M. Revoil n'a rien dit, mais M. Regnault a parlé pendant deux heures en partisan fanatique de la Faucille, non pas au point de vue économique mais au point de vue politique, comme étant le moyen d'enlacer les Genevois et de les attirer à la France. Ce but politique vaut plus dans la pensée de M. Regnault que tous les millions que la Faucille pourra coûter. Il faut donc empêcher une action de M. Regnault et de M. Revoil sur M. Bourgeois (E 53, Archiv-Nr. 108). Regnault war 1898–1904 Generalkonsul in Genf und im Zeitpunkt dieses Schreibens Revoils erster Mitarbeiter in der Algeciras-Konferenz.*